

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement est constitué comme suit (législature 2021-2026) :

Présidente : **Secteur « Autorités »**  
Mme Pascale Manzini  
Mme Alice Krug  
M. Jean Rochat  
Mme Christine Gabriel

**Secteur « Écoles »**  
M. Frédéric Dufour, directeur  
Mme Magali Junod, enseignante secondaire et doyenne 5P-6P  
Mme Tiphaine Peppiceli, enseignante primaire  
Mme Marina Burdet, enseignante primaire

**Secteur « Parents »**  
Mme Sheena Arbor  
Mme Valérie Deillon Besson  
Mme Isaline Matthey-Junod  
Mme Catherine Schlegel Rey

**Secteur « Sociétés civiles »**  
M. Thomas Colau, membre du Conseil des jeunes  
M. Jean-Pierre Gendreau-Hétu, membre de la Commission d'intégration CIESEE  
M. Tony Manière, membre de l'Union Sociétés Locales USL  
M. Ruben Segovia, membre de l'APE

Secrétaire : M. Jean-Marie Léchenne jusqu'au 30 juin 2022  
M. Axel Noverraz dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le Conseil d'établissement a siégé à 3 reprises, soit les :  
1<sup>er</sup> mars 2022 – 17 mai 2022 – 8 novembre 2022

Sujets abordés en 2022 :

- Fêtes de fin d'année scolaire (cortège)
- Groupe SESAM (Soutien aux Établissements Scolaires lors de situations de suspicions d'Abus sexuels ou de Maltraitances d'Élèves)
- Prévention de la consommation de sucre chez les élèves
- Plan de mobilité scolaire
- Accès au jardin potager du Croset
- Commission culturelle scolaire (spectacles)
- Méthode de la préoccupation partagée (enseignant)
- Concept 360°
- Groupes de travail 2023 :
  - Cortège
  - Plan de mobilité scolaire

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Etablissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens à la page suivante <https://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>

Ecublens, le 31 décembre 2022